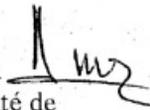

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION
ET DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS

Décret n° 2004-498 DU 30 DECEMBRE 2004 /MFPRE/DGFP/DPME/SR 
portant engagement de certains candidats en qualité de
médecin contractuel; en tête: monsieur **IBATA**
Bienvenu-Georges 

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de
la fonction publique ;

Vu la convention collective du 1^{er} septembre 1960, applicable aux agents
contractuels et auxiliaires de la fonction publique ;

Vu le décret n° 90-522 du 14 septembre 1990, portant abrogation de certaines
dispositions attribuant des avantages catégoriels dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 91-049 du 5 mars 1991, fixant les échelonnements indiciaires
des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998, portant délégation de pouvoir au
ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 2002-341 du 18 août 2002 tel que rectifié par les décrets n°s
2002-364 du 18 novembre 2002 et 2003-94 du 7 juillet 2003, portant nomination des
membres du Gouvernement;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

DECRETE :





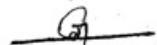
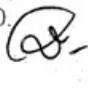
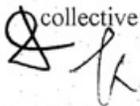


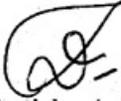
Article 1^{er} : Les candidats ci-après désignés, sont engagés pour une durée indéterminée en qualité de médecin contractuel de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, classés dans la catégorie I, échelle 1, indice 850 et mis à la disposition du ministère de la santé et de la population, selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et prénoms, date et lieu de naissance	Diplôme	Spécialité	Lieu d'obtention du diplôme
1.	IBATA Bienvenu-Georges, né le 26 février 1958 à Makoua 	Docteur en médecine	Médecine générale	Académie de médecine de Lodz (Pologne)
2.	SAMBA Jean Bruno, né le 19 février 1965 à Brazzaville 	Docteur en médecine	Médecine générale	Université de Kinshasa (RDC)
3.	MONKA Marius, né le 14 mai 1967 à Brazzaville 	Docteur en médecine	Médecine générale	Université d'Etat de médecine de Vinnitsa Pirogov (Ukraine)
4.	MIANDZO Daniel, né le 27 décembre 1967 à Fort-Rousset 	Docteur en médecine	Médecine générale	Institut d'Etat de médecine de Stavropol (ex-URSS)
5.	MOUAKOSSO OSSEBI Lucia, née le 19 septembre 1958 à Brazzaville 	Docteur en médecine	Médecine générale	Université de l'amitié entre les peuples de Russie Patrice LUMUMBA (ex-URSS)
6.	GNOSSI Michel, né le 19 novembre 1962 à Bokouélé 	Docteur en médecine	Médecine générale	Institut de médecine de Kharkov (ex-URSS)
7.	DONIAMA Maurice, né vers 1963 à Kô (Gamboma) 	Docteur en médecine	Médecine générale	Université de médecine d'Azerbaïdjan
8.	MAKOLO-NDZAYI Alain, né le 16 septembre 1963 à Ouessou 	Docteur en médecine	Stomatologie	Institut d'Etat de médecine de Tver (ex-URSS)
9.	MONGO Emmanuel Herbin, né le 10 novembre 1959 à Nko-Gamboma 	Docteur en médecine	Hygiène, hygiène sanitaire et épidermique	Institut d'Etat de médecine d'hygiène de Leningrad (ex-URSS)

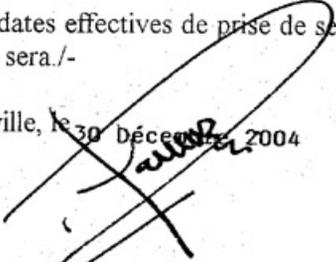
Article 2 : La période d'essai est fixée à quatre (4) mois.

Article 3 : Les intéressés bénéficieront pour les congés, transports, déplacements, travaux supplémentaires, maladies, soins médicaux, accidents de travail, retraite, cessation définitive de service et différends individuels, de toutes les clauses et conditions arrêtées par la convention collective du 1^{er} septembre 1960.




Article 4 Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera. /- 3 

2004-498

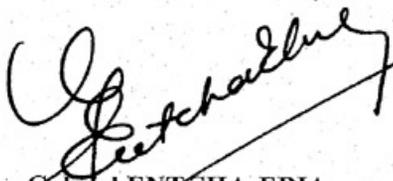
Brazzaville, le 30 Décembre 2004 

Denis SASSOU N'GUESSO

Le ministre de l'économie,
des finances et du budget

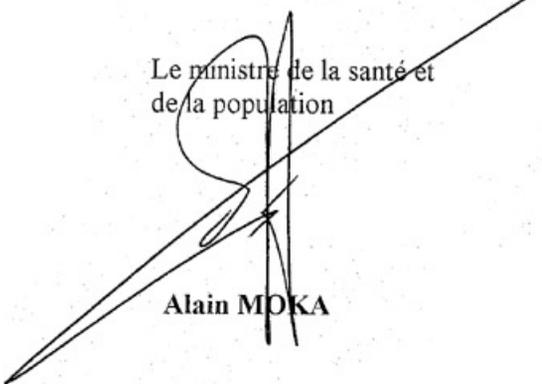
Par le Président de la République

Le ministre de la fonction publique
et de la réforme de l'Etat,


Gabriel ENTCHA-EBIA

Rigobert Roger ANDELY

Le ministre de la santé et
de la population


Alain MOKA

AMPLIATIONS :

DGFP/DPME	3
MFPRE/SST	3
DGB	3
DGCF	2
MSP	2
DGS	9
DOSSIERS	27
INTERESSES	9
SGG/BC	2/60 [#]

